

Mémoire sur l'immigration présenté au gouvernement fédéral

Les questions concernant le présent rapport doivent être envoyées directement à :

Joey Taylor
Chef de pratique, Politiques publiques
Ingénieurs Canada
Joey.Taylor@ingenieurscanada.ca
613.232.2474, poste 213

Contexte

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, dont le nombre s'élève actuellement à plus 290 000. Nous travaillons tous ensemble à la promotion de la profession dans l'intérêt du public.

Les ingénieurs sont le moteur d'une grande partie de l'économie du Canada. Les ressources naturelles, la fabrication, les technologies et d'autres secteurs dépendent de l'expertise d'ingénieurs. Le Canada étant l'un des cinq principaux exportateurs mondiaux de services d'ingénierie, l'expertise et la compétence de ses ingénieurs contribuent à l'économie canadienne et à l'économie mondiale. Au Canada et ailleurs dans le monde, les ingénieurs travaillent pour assurer la sécurité du public et contribuer à des collectivités fortes et prospères.

Ingénieurs Canada est plus que disposé à aider le gouvernement à bâtir un Canada meilleur. Les 290 000 membres de la profession d'ingénieur au Canada comptent d'innombrables experts prêts à aider le gouvernement à renforcer la classe moyenne, à innover dans le secteur des technologies vertes et à accroître la résilience des infrastructures du pays.

Renforcer notre tissu social canadien

1. *Comment soutenir les nouveaux arrivants afin de favoriser leur réussite au sein de nos collectivités ?*

Les nouveaux arrivants jouent un rôle très important dans la croissance et la prospérité économique du Canada. Ils sont dévoués à leur nouveau pays d'accueil; ils apportent des idées novatrices, de l'enthousiasme et des compétences permettant de combler rapidement les pénuries de main-d'œuvre dans les régions. Malheureusement, plusieurs circonstances les empêchent de partager ces compétences et connaissances de façon adéquate et optimale. Ainsi, trop souvent, les nouveaux arrivants n'ont pas accès à des renseignements qui leur seraient utiles avant leur arrivée au pays. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les professions réglementées et les industries du pays afin de concevoir et de promouvoir des services avant leur arrivée, propres aux professions réglementées, qui les informent mieux et leur permettent de commencer à contribuer à l'économie et à la collectivité canadiennes plus rapidement après leur arrivée.

Recommandation n° 1 : Transmission de l'information sur le permis d'exercice avant l'arrivée

Il est impératif, pour que les nouveaux arrivants répondent aux besoins économiques des collectivités et des milieux de travail canadiens, que les bureaux des visas, les ambassades, les services préalables à l'arrivée et les bureaux de circonscription disposent des renseignements les plus exacts possible sur les exigences réglementaires en matière d'attribution du permis d'exercice et sur les besoins en main-d'œuvre des provinces et des territoires du Canada. Du point de vue de l'ingénierie, Ingénieurs Canada a mis au point un outil en ligne unique appelé la [Feuille de route pour l'ingénierie au Canada](#), qui fournit des renseignements à jour aux personnes formées en génie à l'étranger et aux nouveaux arrivants. L'information qui leur est fournie comprend les procédures d'attribution de permis d'exercice au

Canada, les titres universitaires requis pour travailler comme ingénieur ainsi que les ressources à leur disposition avant leur arrivée pour les guider tout au long du processus d'attribution de permis d'exercice au Canada. Ingénieurs Canada a également mis au point [Ingénirama](#), un portail en ligne qui présente des informations sur le marché du travail dans le domaine du génie : les taux d'emploi, les salaires, le nombre d'inscriptions universitaires, les emplois des immigrants et d'autres données sont présentés par province et par discipline. Les nouveaux arrivants peuvent naviguer dans le portail pour connaître les lieux où leurs compétences sont les plus recherchées. L'outil de recherche d'emploi du site leur permet également de consulter des centaines d'offres d'emploi en génie d'un bout à l'autre du pays.

Ces portails accessibles, objectifs et transparents offrent aux nouveaux arrivants et à l'ensemble des Canadiens la meilleure information possible afin de les aider à devenir des membres actifs de la profession d'ingénieur et de la société canadienne. Les nouveaux arrivants peuvent ainsi prendre des décisions éclairées répondant à leurs besoins (incluant leur famille) et à ceux de l'économie canadienne. Ingénieurs Canada estime que tous les employés susceptibles d'interagir avec d'éventuels nouveaux arrivants au Canada devraient utiliser activement cet outil, qu'ils travaillent dans des bureaux de visas, des ambassades ou des services préalables à l'arrivée.

Recommandation n° 2 : Financement des tests d'équivalence à l'étranger

Le financement gouvernemental de l'administration à l'étranger de tests d'équivalence pour une profession réglementée favoriserait également grandement la transition efficace des nouveaux arrivants au sein de la société canadienne. Les tests, que des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux auraient à évaluer, devraient être offerts dans les pays d'où proviennent la plus grande quantité de candidats pour les professions réglementées. En évaluant les diplômes des nouveaux arrivants et en leur faisant passer des tests obligatoires avant leur arrivée au Canada, l'on accélérerait le processus d'attribution de permis d'exercice en supprimant un obstacle fréquent à leur intégration au sein de la main-d'œuvre canadienne.

Recommandation n° 3 : Engagement auprès des professions réglementées

Il est également impératif que le gouvernement fédéral continue de collaborer activement avec les professions réglementées, comme le génie, tout en examinant les politiques qui pourraient entraver la capacité des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux à intégrer efficacement les ingénieurs formés à l'étranger au sein de la profession. La capacité d'intégrer efficacement les nouveaux arrivants qualifiés renforce notre société, notre culture et notre économie, tout en les soutenant dans leur désir de contribuer professionnellement aux collectivités canadiennes.

Une ouverture aux divers besoins du Canada

1. Comment l'immigration peut-elle soutenir la croissance économique et l'innovation au Canada ?

Les nouveaux arrivants sont l'une des clés de l'innovation au Canada. Ils apportent des connaissances, de l'enthousiasme, des idées distinctes et des perspectives culturelles uniques qui stimulent la pensée novatrice. Des études démontrent que l'arrivée des nouveaux arrivants concorde avec une hausse de la pensée novatrice et du rendement des entreprises et des professions canadiennes. À titre d'exemple,

dans le document [Immigrants as Innovators Boosting Canada's Global Competitiveness](#) (2010), le Conference Board du Canada conclut — après avoir procédé à une analyse de la recherche, des divisions culturelles, des affaires et du commerce international — qu'il existe une correspondance directe entre l'apport des immigrants et des nouveaux arrivants au Canada et l'amélioration du rendement en matière d'innovation au pays.

Toutefois, selon le [rapport](#) de 2015 du Conference Board du Canada, le Canada se classe actuellement au 14^e rang sur 17 pays industrialisés en matière d'innovation. Les pays de l'ensemble de la communauté internationale sont de plus en plus productifs et innovateurs, et cette évolution a une très grande incidence sur la main-d'œuvre et l'économie canadiennes.

L'innovation reste très importante pour la protection de l'environnement naturel, pour la réalisation de systèmes d'éducation performants et pour le maintien d'un système de soins de santé solide et durable. Les ingénieurs sont en première ligne de cette innovation et de cette amélioration de la productivité dans d'innombrables secteurs professionnels et industries essentiels à la croissance économique du Canada. Les secteurs des télécommunications, de l'exploitation minière, de la construction et de la fabrication, entre autres, dépendent du génie et de la pensée novatrice pour demeurer productifs et assurer la sécurité publique. La profession d'ingénieur au Canada promeut l'intégration réussie des nouveaux arrivants au sein de la profession, car ces personnes soutiennent directement la croissance économique et l'innovation.

L'immigration stimule fortement la pensée novatrice au sein des entreprises canadiennes, en plus de favoriser la croissance économique, notamment par l'augmentation des investissements directs étrangers et du commerce extérieur. Dans son rapport intitulé « Immigration is Critical to Canada's Prosperity », le Conference Board du Canada indique que les plus importants investissements directs étrangers au Canada proviennent des pays qui sont bien représentés par l'immigration. En outre, l'immigration stimule la croissance économique grâce à des investissements commerciaux entre le Canada et les pays d'origine des immigrants.

Cependant, en dépit de leur pensée novatrice et de leur soutien indirect à la croissance économique du Canada, les nouveaux arrivants sont aux prises avec plusieurs obstacles qui entravent leur capacité à contribuer efficacement à la société canadienne. Plus précisément, ils sont privés de nombreuses occasions en raison de divers obstacles, dont une reconnaissance insuffisante de leur expérience et de leurs titres de compétences acquis à l'étranger. Pour s'attaquer à ces obstacles, les employeurs de l'ensemble du pays devraient créer et maintenir des politiques qui favorisent l'inclusion et le maintien en poste des immigrants en vue de renforcer leurs programmes d'innovation.

Du point de vue de l'ingénierie, Ingénieurs Canada s'est employé avec assiduité à éliminer ces obstacles afin d'aider les nouveaux Canadiens et les nouveaux arrivants potentiels à trouver un emploi au sein de la profession, ainsi qu'à promouvoir la pensée novatrice dans toute la profession, au bénéfice de l'économie et de la société canadienne dans son ensemble.

Ingénieurs Canada travaille sans relâche avec le gouvernement fédéral à faire en sorte que le système d'immigration du Canada soit juste et rigoureux, et qu'il réponde aux besoins économiques des collectivités d'un bout à l'autre du pays. Nous collaborons également avec les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux afin que les procédures d'attribution de permis d'exercice soient transparentes, objectives et impartiales, tout en protégeant l'intérêt public. La profession

d'ingénieur encourage les pratiques qui favorisent la contribution active des nouveaux arrivants au marché du travail, en faisant notamment la promotion de la diversité au sein de la main-d'œuvre. Les employeurs dont la diversité des employés reflète celle de la population dont ils proviennent sont plus en mesure que d'autres de répondre aux divers besoins des clients ou des marchés. Cette diversité stimule la croissance économique en renforçant les relations avec les divers marchés et clients étrangers.

2. *Comment l'immigration peut-elle combler les déficits de notre démographie et de notre économie ?*

Comblent un déficit de compétences causé par le départ à la retraite d'ingénieurs expérimentés

Du point de vue de l'ingénierie, l'on constate un besoin croissant de remplacer les ingénieurs qui prennent leur retraite, en particulier dans les disciplines du génie civil, mécanique, électrique et électronique ainsi qu'informatique. Selon un rapport d'Ingénieurs Canada intitulé [Le marché du travail en génie au Canada, Projections jusqu'en 2025](#), il devrait se créer plus de 100 000 possibilités d'emploi en génie au Canada d'ici 2025 à mesure que les ingénieurs plus âgés partent à la retraite et que l'économie continue de croître. L'expérience d'ingénieurs chevronnés ne peut pas être remplacée par celle d'étudiants ou d'ingénieurs en début de carrière.

Deux groupes principaux permettraient de combler le vide laissé par les ingénieurs à la retraite : des ingénieurs expérimentés de l'étranger et des diplômés d'établissements étrangers reconnus. L'intégration d'ingénieurs formés et entraînés à l'étranger sera encore plus importante à mesure que la croissance économique du Canada et les départs à la retraite créent des marchés serrés dans diverses disciplines du génie au pays. Des politiques du gouvernement fédéral comme le programme Entrée express contribueraient fort probablement à simplifier la migration internationale d'ingénieurs en vue de satisfaire les futurs besoins en main-d'œuvre.

Embauche de nouveaux arrivants à tous les échelons

Pour combler le déficit de compétences, il est crucial que les employeurs embauchent des nouveaux arrivants à tous les échelons de l'organisation, y compris à la haute direction, afin que ces derniers acquièrent de l'expérience dans les secteurs manquant d'effectifs. Il en résulterait que, d'un côté, les entreprises afficheraient leur engagement envers la diversité et la valeur qu'elles accordent à l'avancement professionnel de leurs employés et que, de l'autre côté, les employés seraient plus motivés et moins susceptibles de quitter leur lieu de travail, ce qui améliorerait le maintien en poste des nouveaux arrivants.

Moderniser notre système d'immigration

1. *À l'heure actuelle, les niveaux d'immigration sont planifiés annuellement. Êtes-vous d'avis que la planification devrait être pluriannuelle ?*

Oui, Ingénieurs Canada croit que la planification de l'immigration devrait être pluriannuelle. La planification à long terme améliorerait l'utilisation des prévisions relatives au marché du travail et permettrait aux décideurs de mettre au point les politiques les plus appropriées et les plus efficaces. Il

importe que cette planification pluriannuelle tienne compte des besoins du marché du travail et de la façon dont les nouveaux arrivants contribuent à la prospérité. La planification doit néanmoins être suffisamment souple pour s'ajuster en cas d'afflux soudain de nouveaux arrivants au Canada par suite de crises humanitaires extrêmes survenues à l'étranger.

2. *Dans quelles techniques de modernisation le Canada devrait-il investir pour le traitement des demandes ?*

Les nouveaux arrivants possèdent deux atouts précieux lorsqu'ils déménagent au Canada : leur expérience de travail et leur formation. Selon [Statistique Canada](#) (2010), le Canada accepte la demande d'un nouvel arrivant sur cinq en fonction de caractéristiques et de compétences relatives au marché du travail. De nombreux nouveaux arrivants détiennent les connaissances, la motivation, l'expérience et les compétences requises pour stimuler l'économie du Canada et satisfaire les besoins des collectivités.

Cependant, les nouveaux arrivants font face à de nombreux obstacles qui entravent la reconnaissance de leur expérience professionnelle et de leurs titres de compétences acquis à l'étranger. Voici certains de ces facteurs : l'application par les provinces et les territoires de différentes normes pour l'évaluation des diplômes acquis à l'étranger, des employeurs qui ne se sont pas familiarisés avec les diplômes acquis à l'étranger, ou encore une formation suivie à l'étranger dont le contenu ne convient pas aux besoins du marché du travail au Canada. Ces barrières sont manifestement à l'origine d'un taux de chômage plus élevé chez les nouveaux arrivants que chez les immigrants établis ou les Canadiens de souche.

Recommandation n° 1 : Investir dans un système de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger

Le gouvernement fédéral devrait investir dans un système cohérent à l'échelle nationale de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger pour les professions réglementées, de manière à lever efficacement les obstacles existants. Il faut reconnaître les expériences professionnelles et les études antérieures des nouveaux arrivants. La non-reconnaissance de leurs diplômes entraîne une sous-utilisation des talents, des expériences et des capacités de ces personnes, qui sont pourtant avantageux pour notre économie en pleine croissance et pour notre société. Les candidats à l'immigration méritent d'avoir accès à des évaluations crédibles de leurs titres de compétences et de leurs diplômes avant de prendre la décision importante de déménager au Canada.

Voici ce que pourrait inclure le cadre d'un système cohérent à l'échelle nationale de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger pour les professions réglementées :

1. Des principes directeurs acceptés par tous les organismes de réglementation et par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, qui orienteraient la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger;
2. Une norme établie pour l'examen en temps opportun des diplômes et des titres de compétences des personnes avant leur arrivée au Canada;
3. Une approche cohérente permettant d'amorcer de plus en plus souvent les processus d'évaluation des diplômes et d'attribution de permis d'exercice dans le pays d'origine des demandeurs.

Cas exemplaire : reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger dans la profession d'ingénieur

Au Canada, la profession d'ingénieur a déployé de grands efforts pour soutenir et reconnaître les titres de compétences étrangers et les expériences des nouveaux arrivants. Ingénieurs Canada croit que la meilleure pratique consiste à diriger tous les nouveaux arrivants potentiels désirant exercer la profession d'ingénieur vers l'organisme de réglementation professionnelle approprié pour l'évaluation des titres de compétences, et ce, avant qu'ils immigrerent au pays. Les organismes de réglementation du génie possèdent les compétences requises pour fournir les renseignements les plus exacts possible aux gouvernements au cours du processus d'immigration des diplômés en génie de l'étranger. L'accès à des données exactes faciliterait également l'entrée des diplômés sur le marché du travail, fournissant ainsi au Canada les compétences dont il a besoin pour stimuler sa croissance économique.

Pendant plus d'une décennie, Ingénieurs Canada a mis en œuvre un projet intitulé *De la considération à l'intégration*. Ce projet visait l'attribution en temps opportun du permis d'exercice aux personnes formées en génie à l'étranger, à partir du moment où elles envisagent de déménager au Canada jusqu'au moment où elles s'intègrent à la profession et à la population active. De nombreuses initiatives sont nées de la réussite du projet.

a) Le Projet d'évaluation sur la base des compétences

Le Projet d'évaluation sur la base des compétences vise à mettre au point un système d'évaluation de l'expérience de travail en génie sur la base des compétences. Le système d'évaluation proposé contribuerait à simplifier le processus d'attribution du permis d'exercice en créant un ensemble de compétences fondamentales. Ces compétences permettraient de déterminer si les diplômés en génie formés au Canada et à l'étranger possèdent des qualifications qui satisfont aux exigences d'obtention du permis d'exercice en matière d'expérience de travail.

b) Mobilité internationale

La population canadienne profite des compétences, de l'expérience et de la diversité des personnes formées en génie à l'étranger qui possèdent les qualités requises pour exercer le génie de façon sécuritaire et compétente au pays. Ingénieurs Canada fait la promotion d'un examen rigoureux de normes internationales potentiellement équivalentes en matière d'admission et d'exercice.

Ingénieurs Canada a mis au point deux répertoires internationaux d'ingénieurs qui constituent une base commune pour négocier des ententes de reconnaissance mutuelle des titres de compétences :

1. le répertoire international d'ingénieurs, en collaboration avec plusieurs pays membres de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC);
2. le répertoire de l'International Professional Engineers Agreement (IPEA), qui regroupe le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Inde, l'Afrique du Sud, ainsi qu'un grand nombre de pays membres de l'APEC.

Ces répertoires visent à permettre aux pays participants — qui possèdent des systèmes différents d'agrément, de réglementation ou d'attribution des permis — de reconnaître les titres de compétences des ingénieurs figurant dans les répertoires comme étant sensiblement équivalents.

c) Feuille de route pour l'ingénierie au Canada – outil d'information sur les titres universitaires

Ingénieurs Canada a mis au point une ressource en ligne unique, la [Feuille de route pour l'ingénierie au Canada](#), qui fournit des renseignements à jour aux personnes formées en génie à l'étranger et aux nouveaux arrivants. L'information qui leur est donnée comprend les procédures d'attribution de permis d'exercice au Canada, les titres universitaires requis pour travailler comme ingénieur ainsi que les ressources à leur disposition avant leur arrivée pour les guider tout au long du processus d'attribution de permis d'exercice au Canada. L'outil d'information sur les titres universitaires compare les études de premier cycle en génie d'une personne avec les études de premier cycle en génie au Canada. Le seul but de cet outil est de fournir aux nouveaux arrivants des renseignements sur leurs études de premier cycle en génie afin de les aider à prendre une décision sur leur immigration au Canada. Il ne fait partie ni du processus officiel de sélection des immigrants ni du processus d'attribution de permis d'exercice en génie. L'accès à ces données favorise le bon déroulement du processus de demande, car les nouveaux arrivants peuvent ainsi se renseigner, avant même de prendre la décision d'immigrer au Canada, sur les conditions à remplir pour travailler dans leur domaine de prédilection.

Le gouvernement fédéral doit continuer de promouvoir le maintien des normes élevées déjà en place tout en améliorant la mobilité internationale. Il doit consulter les organismes de réglementation dans le cadre de la prise de décisions politiques et législatives pouvant avoir une incidence sur la capacité des organismes de réglementation de protéger les intérêts de leurs intervenants et la sécurité du public. Le gouvernement fédéral devrait également aider les professions à concevoir des outils favorisant l'intégration des nouveaux arrivants formés à l'étranger au sein de la profession de leur choix au Canada.

3. Comment le Canada peut-il se doter d'un système d'immigration moderne et efficace ?

Recommandation n° 1 : Élaborer, promouvoir et maintenir des services préalables à l'arrivée

Un manque d'efficacité au sein du système d'immigration du Canada — en particulier dans le cadre du processus de détermination de l'admissibilité d'une personne dans les catégories permanentes — pourrait inciter des demandeurs à utiliser des catégories temporaires pour entrer au pays, même s'ils visent plutôt la résidence permanente. Le gouvernement fédéral — s'il veut se doter d'un système d'immigration moderne et efficace répondant aux attentes des nouveaux arrivants — se doit de collaborer avec les organismes de réglementation afin d'élaborer, de promouvoir et de maintenir des services préalables propres aux professions réglementées. Les nouveaux arrivants pourraient ainsi commencer à contribuer à l'économie canadienne plus rapidement après leur arrivée.

Les services préalables à l'arrivée pour les organismes de réglementation doivent renseigner les personnes sur l'obtention d'un permis d'exercice auprès de l'organisme de réglementation compétent au Canada, comparer les diplômes d'études acquis à l'étranger avec les exigences de formation canadiennes dans la discipline visée ainsi que fournir de l'information en matière d'immigration et de ressources en vue de l'obtention efficace et durable d'un emploi au sein de la population active canadienne.

Recommandation n° 2 : Moderniser le processus de sélection du Programme des travailleurs qualifiés du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral devrait s'efforcer de moderniser le processus de sélection du Programme des travailleurs qualifiés du gouvernement fédéral (PTQF) afin que les demandeurs reçoivent une évaluation ouverte et complète de leur expérience et de leurs diplômes professionnels. Un laps de temps normalisé et raisonnable devrait être fixé pour le traitement des demandes, sans abaisser pour autant les normes nationales; en outre, le processus devrait être suffisamment efficace pour s'ajuster en fonction des fluctuations du volume. Il importe de veiller à ce qu'un nombre suffisant d'employés classent, examinent et traitent les demandes afin de réduire les délais et les retards de traitement des demandes, et ainsi maintenir l'efficacité du processus. Le système du PTQF devrait également faciliter et soutenir l'entrée rapide des immigrants compétents et expérimentés, dans le but de soutenir les industries et les professions aux prises avec des déficits de compétences. Cette mesure permettrait de promouvoir la prospérité économique des industries nationales et de stimuler l'économie globale du Canada.

Leadership en matière de migration mondiale et d'immigration

1. *Est-il important pour le Canada de continuer à faire preuve de leadership en matière de migration mondiale ? Le cas échéant, comment améliorer notre façon de faire ?*

La communauté internationale a été témoin de nombreux changements spectaculaires dans les migrations mondiales comme l'augmentation des crises humanitaires et des catastrophes naturelles qui ont entraîné le déplacement de millions de gens. Le Canada se doit de continuer à faire preuve de compassion, de dévouement et de leadership en matière de migration mondiale, ne serait-ce que pour renforcer son profil de diversité — qui est une pierre angulaire de l'identité canadienne — ainsi que pour satisfaire nos besoins économiques croissants et en pleine évolution. En soutenant la migration mondiale, le Canada est en mesure de :

1. pourvoir les postes vacants et combler les déficits de compétences par suite du départ à la retraite de Canadiens et de Canadiennes;
2. soutenir la croissance économique, car les nouveaux arrivants peuvent combler rapidement des pénuries de main-d'œuvre en région, attirer des investissements étrangers directs et accroître le commerce;
3. rester un chef de file en matière d'innovation au sein de la communauté internationale;
4. maintenir la diversité culturelle qui définit notre pays.

Recommandation n° 1 : Moderniser le Programme des travailleurs qualifiés et les programmes Entrée express du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral, s'il veut continuer de faire preuve de leadership en matière de migration mondiale, devrait continuer de moderniser ses politiques d'immigration en introduisant des modifications au Programme des travailleurs qualifiés du gouvernement fédéral (PTQF) et aux programmes Entrée express, qui ciblent les immigrants économiques. De la sorte, les demandeurs feraient l'objet d'une évaluation ouverte et complète de leur expérience et de leurs diplômes professionnels. Un laps de temps normalisé et raisonnable devrait être fixé pour le traitement des demandes, sans abaisser pour autant les normes nationales; en outre, le processus devrait être

suffisamment efficace pour s'ajuster en fonction des fluctuations de volume. Le système du PTQF devrait également faciliter et appuyer l'entrée rapide des immigrants compétents et expérimentés afin de soutenir les industries et les professions ayant des déficits de compétences. Cette mesure permettrait de promouvoir la prospérité économique des industries nationales et de stimuler l'économie globale du Canada.

Recommandation n° 2 : Collaborer avec les professions réglementées

Il incombe aussi au gouvernement fédéral de continuer à collaborer avec les professions réglementées (comme le génie), car il envisage des options et met en œuvre des politiques qui sont susceptibles d'influer sur la capacité des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux à protéger le public et à intégrer au sein de la profession des ingénieurs compétents formés à l'étranger.

Recommandation n° 3 : Financer des bourses, du mentorat et de l'apprentissage pour les groupes sous-représentés

Afin de servir à la fois l'économie de marché libre et l'ensemble de la société canadienne, les gouvernements devraient soutenir les efforts de la profession d'ingénieur visant à recruter et à maintenir en poste des personnes talentueuses provenant de la mosaïque ethnique et religieuse de la population canadienne. Le gouvernement devrait continuer de prendre des initiatives en matière de financement de programmes de bourses, de mentorat et d'apprentissage qui encouragent les membres de groupes sous-représentés à poursuivre des carrières en génie et dans des disciplines liées aux STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). Cette approche confère en effet au Canada un avantage concurrentiel et novateur au sein de la communauté internationale.

2. Comment le Canada peut-il attirer les talents et étudiants étrangers les plus prometteurs ?

Recommandation n° 1 : Financer et soutenir la formation des étudiants et des diplômés récents

Le gouvernement doit collaborer avec l'industrie et les établissements postsecondaires au financement et au soutien de la formation des étudiants et des diplômés au cours des cinq premières années de leur cheminement de carrière. Les étudiants et les diplômés récents entrent dorénavant dans un marché du travail à la recherche de candidats très expérimentés. Ces personnes ont donc besoin de fréquentes possibilités de formation en cours d'emploi afin d'acquérir une bonne expérience de travail et de se préparer à occuper un nouvel emploi. Le gouvernement devrait financer des programmes de subventions publiques pour défrayer une partie du salaire (encourageant ainsi les employeurs à embaucher et à former de nouveaux employés), des possibilités de stage dans les domaines en demande et des programmes de transition. Les personnes ainsi préparées à entrer dans la population active contribueraient grandement à la croissance économique du Canada.

Recommandation n° 2 : Financer des bourses, du mentorat et de l'apprentissage pour les groupes sous-représentés

L'un des moyens les plus efficaces pour le Canada de conserver des talents et des étudiants qualifiés étrangers consiste à éliminer les barrières culturelles et les obstacles à l'emploi pour les nouveaux

arrivants. Le gouvernement fédéral devrait continuer de financer activement des programmes de bourses, de mentorat et d'apprentissage qui encouragent les membres de groupes sous-représentés à poursuivre des carrières en génie et dans des disciplines liées aux STIM. Les employeurs qui veillent à la diversité et au caractère inclusif de leur personnel parviennent à attirer des talents étrangers et à promouvoir cette diversité auprès des employés d'ici. Les entreprises et les organismes devraient se doter d'un processus qui aide efficacement les employés et les étudiants tout au long du processus de transition au Canada.